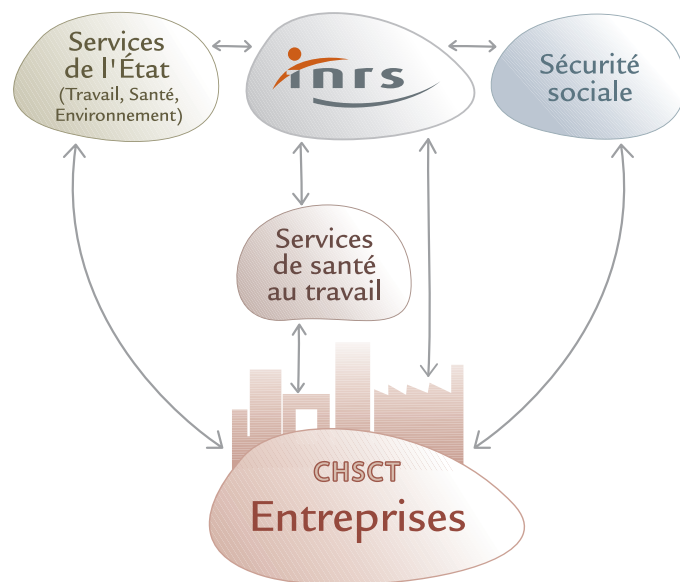




Publics et partenaires



Développer de nouvelles connaissances liées aux mutations du monde du travail et déployer la prévention exige une politique d'ouverture, au plan national ou à l'international.

C'est la raison pour laquelle de nombreux partenariats sont développés avec des organismes nationaux et des fédérations professionnelles. L'INRS coopère également avec des organismes homologues et institutions européennes (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail de Bilbao, Partenariat européen de recherche en santé et sécurité au travail) et internationaux (Bureau international du travail, Association internationale de sécurité sociale...).

L'INRS intervient avec

les partenaires de la prévention :

Assurance maladie des risques professionnels (CNAMTS, CARSAT, CGSS...), ANACT, OPPBTP...

les pouvoirs publics :

Direction générale du travail, agences nationales...

les organisations professionnelles



Notre métier :
rendre le vôtre plus sûr

POUR LA PRÉVENTION
DES ACCIDENTS
DU TRAVAIL
ET DES MALADIES
PROFESSIONNELLES

www.inrs.fr



Savoir
·
Informer
·
Former
·
Accompagner



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
30, rue Olivier-Noyer 75680 Paris cedex 14, France
Tél. : (33) (0)1 40 44 30 00 • www.inrs.fr • e-mail : info@inrs.fr
Centre de Lorraine : 1, rue du Morvan • CS 60027
54519 Vandoeuvre-Lès-Nancy, France • Tél. : (33) (0)3 83 50 20 00

Édition INRS ED 4170

2^{ème} édition • mai 2011 • 10 000 ex. • ISBN 978-2-7389-1916-8

Photos ©Stockbyte • Illustrations & conception graphique : Éva Minem / INRS



L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est une association loi 1901, créée en 1947, administrée par un Conseil d'administration paritaire.

La prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est un enjeu de société. Au cœur du dispositif français de prévention des risques professionnels, l'INRS agit au profit des salariés et des employeurs. Face aux préoccupations du monde du travail exprimées par les partenaires sociaux, l'Institut apporte ses compétences et son savoir-faire avec pour objectifs de préserver la santé et d'assurer la sécurité de l'Homme au travail. Dans ce cadre, il développe des outils qu'il met notamment à la disposition des acteurs de la prévention des risques professionnels. Cette activité s'exerce dans le cadre des orientations de la branche accidents du travail /maladies professionnelles de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et des priorités des pouvoirs publics (Plan santé travail).

L'INRS en bref

Identité

- Association sans but lucratif (loi 1901) constituée sous l'égide de la CNAMTS en 1947.
- Soumis au contrôle financier de l'État.
- Administré par un conseil d'administration paritaire (9 représentants des employeurs, 9 représentants de syndicats de salariés).
- Budget 88 millions d'euros financé par une subvention issue du Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP).
- 635 personnes sur deux centres à Paris (215 personnes) et en Lorraine (420 personnes).

Missions

- **Identifier** les risques professionnels et mettre en évidence les dangers.
- **Analyser** leurs conséquences pour la santé et la sécurité de l'Homme au travail.
- **Développer** et promouvoir les moyens pour maîtriser ces risques.

Chiffres de l'année 2010

Près de **160** études conduites, **110** publications scientifiques, **85** communications.
9 millions de visites annuelles sur le site web,
30 000 connexions/jour,
33 millions de téléchargements.
3 millions d'affiches et de publications diffusées.
350 000 élèves ou étudiants sensibilisés à la prévention, **190** stages organisés pour **2700** participants et **6300** personnes inscrites à un enseignement à distance.
29 000 demandes externes traitées, fonds documentaire de **64 000** références.

L'INRS en actions

De l'acquisition de connaissances à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser le plus largement possible une culture de prévention et proposer des outils méthodologiques et pratiques.



Études et recherches

L'INRS conduit des programmes d'études et recherches dans des domaines très variés qui couvrent pratiquement tous les risques (risques chimiques, biologiques, psychosociaux). L'objectif de ses travaux est de mieux connaître les risques professionnels et d'analyser leurs conséquences. Validés par une Commission scientifique indépendante, les résultats des études et recherches sont publiés dans des revues scientifiques et sont exploités pour déboucher sur des applications pratiques.



Information

L'INRS élabore et diffuse des produits d'information intéressant l'hygiène et la sécurité du travail. Il conçoit de nombreux supports à destination des professionnels de la prévention, des services de médecine du travail, des salariés et des chefs d'entreprise... : ■ brochures ■ affiches ■ audiovisuels & multimédia ■ site Internet ■ périodiques



Formation

L'INRS propose toute une gamme d'activités de formation et de supports pour :

- contribuer à la formation directe des acteurs de la prévention en entreprise ou institutionnels,
- mettre en œuvre des dispositifs permettant d'intégrer la formation à la prévention dans l'enseignement initial (Education nationale, centres de formation d'apprentis, enseignement supérieur),
- concevoir des dispositifs de formation continue permettant une forte démultiplication, avec par exemple la formation à distance.



Assistance

Les experts de l'INRS proposent une assistance technique, juridique, médicale et documentaire et répondent aux sollicitations émanant aussi bien des organismes de l'État, des caisses de sécurité sociale, des entreprises, des services de santé au travail que de CHSCT ou de salariés.